



TERRITOIRE à ENERGIE POSITIVE pour la CROISSANCE VERTE

Ville de Lorient
& Lorient agglomération

20 juin 2019



TERRITOIRE à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Six domaines d'action sont prioritaires dans ces territoires

- **La réduction de la consommation d'énergie** : par notamment des travaux d'isolation des bâtiments publics, l'extinction de l'éclairage public après une certaine heure...
- **La diminution des pollutions et le développement des transports propres** : par l'achat de voitures électriques, le développement des transports collectifs et du covoiturage...
- **Le développement des énergies renouvelables** : avec par exemple la pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, la création de réseaux de chaleur...
- **La préservation de la biodiversité** : par la suppression des pesticides pour l'entretien des jardins publics, le développement de l'agriculture et de la nature en ville....
- **La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets** : avec la suppression définitive des sacs plastique, des actions pour un meilleur recyclage et diffusion des circuits courts pour l'alimentation des cantines scolaires....
- **L'éducation à l'environnement** : en favorisant la sensibilisation dans les écoles, l'information des habitants...

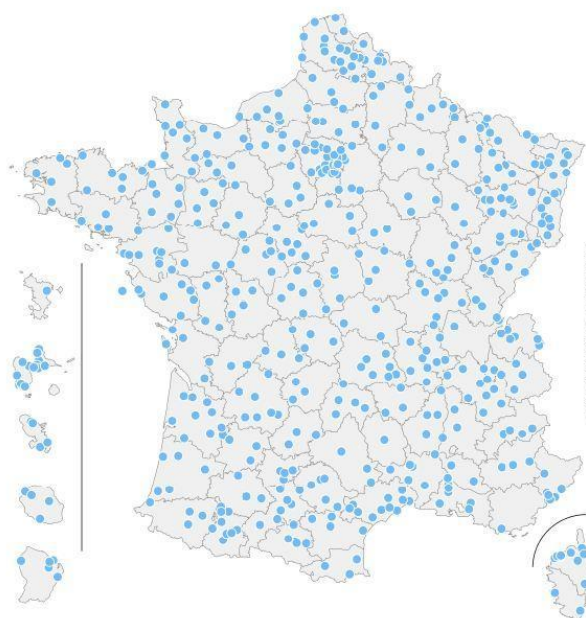
Les lauréats de l'appel à projets

En septembre 2014, dans le cadre des actions concrètes engagées en parallèle du projet de loi relatif la transition énergétique pour la croissance verte, le **ministère de la Transition Ecologique et Solidaire** a lancé l'appel à projet "Territoires à énergie positive" à destination des collectivités souhaitant s'engager par des actions concrètes dans la transition énergétique.

Le 9 février 2015, les lauréats de l'appel à projet ont été désignés. La réponse des collectivités a été d'une ampleur exceptionnelle : **528 territoires ont exprimé le souhait de s'engager dans la mutation énergétique et économique.** Parmi les 528 collectivités souhaitant s'engager, 212 ont été désignés "Territoires à énergie positive".

Parmi ces 528 territoires figurent la ville de Lorient et Lorient Agglomération.

Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)



Source : MEEM - Mars 2017
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

TEPCV - Ville de Lorient

La ville de Lorient est labellisée « TEPCV » depuis le 8 juillet 2015, date de la signature de la convention entre la ville de Lorient, le ministère de la Transition écologique et solidaire, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'ADEME.

Elle incluait le versement par l'Etat d'une subvention globale de 1 000 000 € à la ville de Lorient.

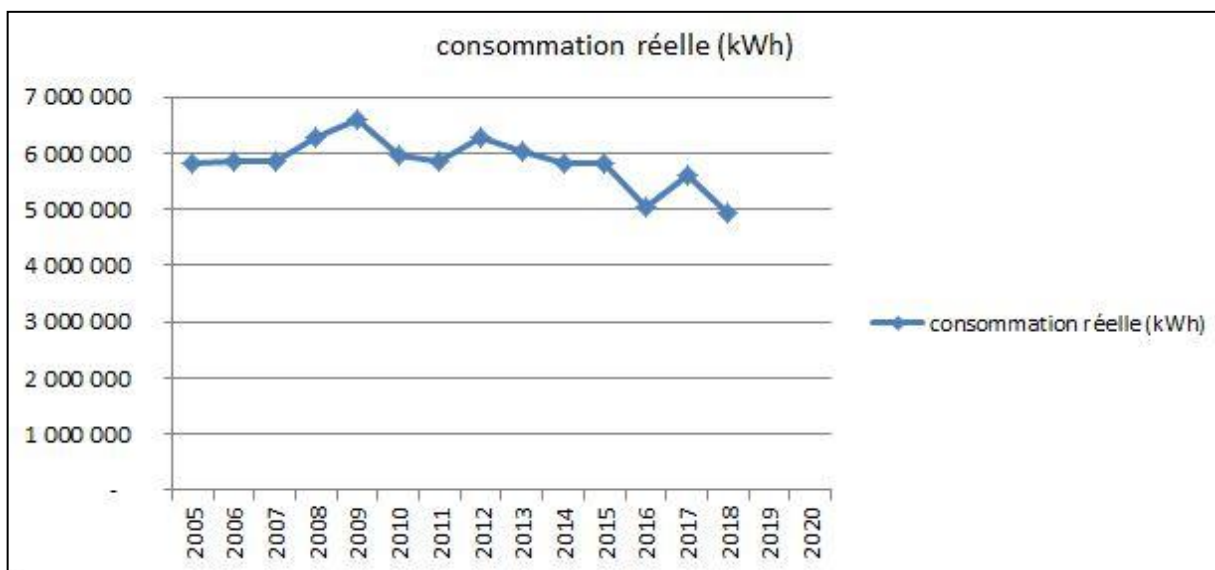
À ce titre, le Ministère de la Transition écologique et solidaire cofinance plusieurs actions menées par la Ville de Lorient. Ces actions sont :

Le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière

Montant du projet : 375 000 € - Subvention attribuée : 250 000 €

Cette action est en oeuvre depuis 2013 avec l'extinction de la pénétrante, un renouvellement de lanternes et de mâts est en cours, ainsi que la mise en oeuvre de nouvelles armoires de régulation des puissances.

Les résultats des actions engagées sont très significatifs, avec une diminution des consommations d'électricité de l'éclairage public de 22% depuis 2012 (date de début de mise en oeuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière - « SDAL »)



Bilan de l'évolution des consommations de l'éclairage public

La centrale solaire de Kerletu

Montant du projet : 200 000 € - Subvention attribuée : 160 000 €

La centrale a été mise en service fin 2018 et la production est tout à fait conforme aux attentes.

Cette centrale, d'une puissance d'environ 100kWc pour 600m² de panneaux solaires est la plus importante du patrimoine municipal.

L'électricité est utilisée en autoconsommation pour le site du funérarium et pour la cuisine centrale.



L'isolation des combles des écoles

Montant du projet : 200 000 € - Subvention attribuée : 110 000 €

Cinq groupes scolaires ont vu leurs combles isolés : Lanveur, Merville, Kerentrech, Manio et Keroman.

L'achat de vélos à assistance électrique par la Ville de Lorient pour son plan de déplacement des agents

Montant du projet : 50 000 € - Subvention attribuée : 40 000 €

Ces vélos ont été livrés le 8 mars 2017. Cinquante vélos électriques ont été achetés grâce à la subvention TEPCV. Quinze de ces vélos ont été mis à disposition des agents municipaux dans le cadre du Plan de déplacement des agents (PDA). Les trente-cinq autres vélos sont mis à disposition des Lorientais par l'intermédiaire de la boutique Vélo.

L'amélioration du réseau de chaleur du Moustoir qui dessert la mairie, le centre aquatique, le Grand Théâtre et le stade

Montant du projet : 400 000 € - Subvention attribuée : 311 000 €

Les travaux sont en cours. Ce projet permettra d'augmenter le taux d'utilisation d'énergies renouvelables (bois et solaire thermique) sur le Moustoir.



Agence l'ATELIER – Carole Senegas

TEPCV - Lorient agglomération

Une convention TEPCV a été signée le 8 juillet 2015 entre Lorient agglomération, le ministère de l'Ecologie solidaire, la caisse des dépôts et consignations et l'ADEME. **Elle incluait le versement par l'Etat d'une subvention globale de 1 000 000 € à Lorient Agglomération.**

Cette convention avait pour objectifs de financer les opérations suivantes :

Remplacement de l'éclairage énergivore par un éclairage LED

- dans les halls du parc des expos : 92 000 € HT ; 41,5 MWh économisés ; 3,8 tonnes de CO² évitées
- aux dépôts de la CTRL de Lorient et Quéven : 45 000 € HT ; 33 MWh économisés ; 2,97 T de CO² évitées
- dans l'UTB site Adaoz : 114 800 € HT ; 200 MWh économisés ; 18 tonnes CO² évitées
- dans le hall de la gare d'échange de l'Orientis : 10 431,65 € HT ; 1,314 MWh économisés ; 0,18 T CO² évitées

Au global 276 MWh économisées ; 25 tonnes de CO₂ évitées, montant de 262 231 € HT

Développement de l'autoconsommation d'électricité renouvelable (centrales photovoltaïques) sur 5 sites industriels

- STEP de Ploemeur (340 m² de panneaux)
- STEP de Lorient à Kerolay (600 m²)
- STEP de Lanester (340 m²),
- Adaoz (1150 m²)
- ISDND de Kermat (370m²)

Au global : Montant 733 151,5 € HT ; production 570 Mwh/an ; 51,3 tonnes de CO² évitées

Amélioration de l'efficacité énergétique des installations industrielles de l'agglomération

- usine d'eau potable de Coet Er Ver à Hennebont
- Optimisation de la STEP de Guidel à l'occasion de son extension
- équipements sur Adaoz (UTB et centre de tri)
- station de traitement de l'eau de Kermat

Au global gain de 544,5 MWh/an et 577 445 € HT investis



QU'EST-CE QUE C'EST ?

+ D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



+ DE TRANSPORTS PROPRES



+ D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



+ DE TRI POUR RECYCLER



+ D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



+ DE BIODIVERSITÉ



Le ministère de l'Écologie aide financièrement les territoires engagés dans une démarche d'excellence environnementale.

